

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la transition écologique,
de la biodiversité et des négociations
internationales sur le climat et la
nature

Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature

Arrêté du 19 février 2026

**portant commissionnement, modification d'attributions, modification du ressort
territorial et cessation de fonction de fonctionnaires et agents chargés de fonctions de
police judiciaire au titre du code de l'environnement, catégorie eau et nature**

NOR : TECL2603264A
(Texte non paru au journal officiel)

Par arrêté de la ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations
internationales sur le climat et la nature, en date du 19 février 2026

Les agents mentionnés dans le tableau suivant sont commissionnés pour exercer des missions
de police judiciaire, selon leurs attributions et zones géographiques respectives :

NOM Prénom	Service d'affectation	Attributions*	Zone de commissionnement
CADIC Sandrine	OFB DGA TOM	Eau, nature et sites	France
CEGARRA Julie	DDT 69 - Rhône	Eau et pêche en eau douce	Rhône (69)
CHABRIER Pauline	OFB DR Bretagne SP	Eau, nature et sites	Bretagne
COCHARD Alexis	DDT 86 - Vienne	Eau, nature et sites	Vienne (86)
EMERY DELPHINE	DDETSPP 53 - Mayenne	Faune sauvage captive	Mayenne (53)
GASTINEAU Vincent	DDTM 44 - Loire- Atlantique	Environnement en mer	Loire-Atlantique (44)
GENNESSEAUX Margaux	Direction de la mer Guadeloupe	Environnement en mer	Bassin Antilles (Guadeloupe ; Martinique)
LAFOND Jean-Marie	OFB DR Occitanie	Eau, nature et sites	Occitanie
LETELLIER Martin	DDT 72 - Sarthe	Eau et pêche en eau douce	Sarthe (72)

MORNAS Téo	DRIEAT Ile-de-France	Eau et pêche en eau douce	Axe Seine, canaux associés et Albien-Néocomien (02; 08; 10; 27; 28; 45; 51; 60; 75; 76; 77; 78; 80; 89; 91; 92; 93; 94; 95)
PORTEFAIX Sylvie	OFB DR HDF SP	Eau, nature et sites	Hauts-de-France
RAMAGE Nathalie	DDETSPP 35 - Ille-et-Vilaine	Faune sauvage captive	Ille-et-Vilaine (35)
RAT-MORRIS Viviane	DREAL Bretagne	Sites	Bretagne
RAYNON Thomas	DDTM 22 - Côtes D'Armor	Eau et pêche en eau douce	Côtes d'Armor (22)
SANDBERG Cédric	DDTM 66 - Pyrénées-Orientales	Environnement en mer	Façade méditerranéenne (06;11;13;2A;2B;30;34;66;83)
TURLESQUE Caroline	DREAL Corse	Espaces et patrimoine naturels	Corse
VANHOODYDONCK pierre	DDT 37 - Indre-et-Loire	Eau et pêche en eau douce	Indre-et-Loire (37)

*Les attributions relatives à l'eau, à la nature et aux sites donnent compétence pour rechercher et constater les infractions prévues au 1° du II de l'article L.172-1 et au chapitre VIII du titre I du livre II du code de l'environnement.

Les attributions relatives à l'eau et la pêche en eau douce donnent compétence pour rechercher et constater les infractions prévues aux titres II, VI et VII du livre I, aux chapitres Ier à VII du titre Ier et au titre III du livre II, au titre III du livre IV et au titre VI du livre V du code de l'environnement.

Les attributions relatives aux espaces et au patrimoine naturels donnent compétence pour rechercher et constater les infractions prévues aux titres II, VI et VII du livre I, au titre III du livre II, aux titres II, III, IV, V, VI et VII du livre III, au livre IV et au titre VIII du livre V du code de l'environnement et les infractions prévues par le code pénal en matière d'abandon d'ordures, déchets, matériaux et autres objets.

Les attributions relatives aux sites donnent compétence pour rechercher et constater les infractions prévues aux titres II, VI et VII du livre I, aux titres IV et V du livre III et au titre VIII du livre V du code de l'environnement.

Les attributions relatives à la faune sauvage captive donnent compétence pour rechercher et constater les infractions prévues aux titres II, VI et VII du livre I et au titre I du livre IV du code de l'environnement.

Les attributions relatives à l'environnement en mer donnent compétence pour rechercher et constater les infractions prévues aux titres II, VI et VII du livre I, aux chapitres Ier à VIII du titre Ier et au titre III du livre II, aux titres II, III, VI et VII du livre III, au livre IV du code de l'environnement et les infractions prévues par le code pénal en matière d'abandon d'ordures, déchets, matériaux et autres objets.

Les attributions relatives au patrimoine naturel et à l'environnement en mer donnent compétence pour rechercher et constater les infractions prévues aux titres II, VI et VII du livre I, aux chapitres Ier à VIII du titre Ier et au titre III du livre II, aux titres II à VII du livre III, au livre IV, au titre VIII du livre V du code de l'environnement et les infractions prévues par le code pénal en matière d'abandon d'ordures, déchets, matériaux et autres objets.

Préalablement à l'exercice de leurs fonctions de police judiciaire, les agents prêteront serment devant le tribunal judiciaire de leur résidence administrative.

La situation des agents dont la liste suit est modifiée dans les conditions suivantes :

NOM Prénom	Service d'affectation	Attributions*	Zone de commissionnement précédente	Nouvelle zone de commissionnement
CHAPELUT Florent	OFB SD 38	Eau, nature et sites	Parc national du Mercantour et territoire des communes ayant vocation à en faire partie et des réserves naturelles dont la gestion est confiée à l'organisme chargé de ce parc	Auvergne-Rhône-Alpes
CROCHARD Thierry	DIRM Sud - Atlantique	Environnement en mer	Façade Atlantique (Bretagne ; Pays de la Loire ; Nouvelle-Aquitaine)	Façade Atlantique (Bretagne ; Pays de la Loire ; Nouvelle-Aquitaine)
MOREAU Marjolaine	OFB DPPC/SOS/BMI NEC	Eau, nature et sites	Pays de la Loire	France
QUINTINO DOS SANTOS Erell	OFB SD 13	Eau, nature et sites	Mayotte	Corse, Provence-Alpes-Côte-d'Azur
REEB Méline	OFB SD 57	Eau, nature et sites	Hauts-de-France	Grand Est
STEINBRECHER François	DDTM 64 - Pyrénées-Atlantiques	Eau et pêche en eau douce	Aveyron (12)	Pyrénées-Atlantiques (64)

Le commissionnement des agents dont la liste suit est abrogé :

NOM Prénom	Service d'affectation	Zone de commissionnement	A compter du
ANGLIO Grégory	DDT 36 - Indre	Indre (36)	01/09/2025
ARVIN-BEROD Marc	ONCFS SD 74	ONCFS DIR Alpes-Méditerranée-Corse	01/07/2026
BAFFIE Philippe	AFB SD 48	ONEMADIR8	01/04/2026
BAGADI François	PAG Parc amazonien de Guyane	Parc amazonien de Guyane et territoire des communes ayant vocation à en faire partie et des réserves naturelles dont la gestion est confiée à l'organisme chargé de ce parc	09/01/2026
BARBERET Thierry	AFB SD 44	ONEMADIR2	01/04/2026
BARTHE Christine	ONCFS SD 40	ONCFS DIR Nouvelle-Aquitaine	01/07/2026
BREUZARD Patrick	ONCFS BMI Sud-Ouest	France	01/06/2026
D'ANTUONI Carole	PNPC Parc national de Port-Cros	Parc national de Port-Cros et territoire des communes ayant vocation à en faire partie et des réserves naturelles dont la gestion est confiée à l'organisme chargé de ce parc	01/04/2024

DANDALET Annouk	DRIEAT Ile-de-France	Axe Seine, canaux associés et Albien-Néocomien (02; 08; 10; 27; 28; 45; 51; 60; 75; 76; 77; 78; 80; 89; 91; 92; 93; 94; 95)	31/12/2025
DELPRAT Michel	AFB DIR Rhône-Alpes	ONEMADIR5	03/04/2026
DEROZIER Eric	AFB SD 60	ONEMADIR1	01/07/2026
DUPOUTS Bernard	DEAL Guadeloupe	Guadeloupe et collectivité territoriale de Saint-Martin	01/01/2025
ERBUI Z'Hor Louiza	DRIEAT Ile-de-France	Axe Seine, canaux associés et Albien-Néocomien (02; 08; 10; 27; 28; 45; 51; 60; 75; 76; 77; 78; 80; 89; 91; 92; 93; 94; 95)	06/09/2021
GUIDOU Francis	AFB SD 51	ONEMADIR3	01/08/2026
LABAY Roland	AFB SD 64	ONEMADIR7	01/07/2026
MONGIN Philippe	ONCFS DP	France	01/04/2026
NAGERA Marcel	DEAL Guadeloupe	Guadeloupe et collectivité territoriale de Saint-Martin	01/12/2025
NIVEAU Michel	AFB SD 83	ONEMADIR8	01/05/2026
RAULIN Jean-Pierre	AFB SD 51	ONEMADIR3	01/06/2026
RIQUIEZ Justine	DRIEAT Ile-de-France	Axe Seine, canaux associés et Albien-Néocomien (02; 08; 10; 27; 28; 45; 51; 60; 75; 76; 77; 78; 80; 89; 91; 92; 93; 94; 95)	02/09/2019
ROYER Bruno	OFB SD 72	Pays de la Loire	01/05/2026
SEROR Serge	ONCFS SD 33	ONCFS DIR Sud-Ouest	01/04/2026
SERRE Noël	ONCFS SD 10	ONCFS DIR Nord-Est	01/05/2026
TAILLEBOIS Lionel	OFB USM NA	France	01/07/2026
THURET Laurent	DDT 77 - Seine-Et-Marne	Ile-de-France	01/01/2026

Le présent arrêté peut être contesté devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois. Il peut également faire l'objet d'un recours gracieux.